



## A Chexbres, La Colline songe à son avenir

Juché au sommet des vignes, l'EMS *La Colline* offre à nos aînés une situation incomparable. La vue s'étend par-dessus le lac, du Crêt de la Neige au Grand Combin. Le fonctionnement de l'établissement et les prestations aux résidents ont reçu récemment les meilleures notes aux audits de qualité. Le temps est venu cependant de faire évoluer *La Colline* pour l'adapter aux besoins actuels et aux attentes des bénéficiaires de l'hébergement médico-social, et aussi pour se conformer aux prévisions et à la planification de l'Etat.

En effet, depuis le temps de la « Clinique du Dr Reymond », au début du 20<sup>e</sup> siècle, le bâtiment a subi bien des métamorphoses. Les derniers grands travaux de modernisation et de restructuration remontent au début des années 80, au moment où la Fondation *La Colline* s'est constituée.

Actuellement l'EMS compte 74 places mais seuls 22% des résidents bénéficient d'une chambre à 1 lit. Or les normes architecturales des EMS préconisent 85% de chambres à 1 lit avec WC-douches privatifs. Et surtout l'évolution démographique de notre pays, selon les experts, fait prévoir d'ici 2050 un triplement du nombre de personnes âgées de plus de 80 ans.

Une extension de *La Colline* est donc envisagée pour augmenter sa capacité d'accueil qui devra être portée à 100 places, avec une majorité de chambres à un lit. Le service de la santé publique de l'Etat de Vaud a inscrit l'extension de *La Colline* dans son calendrier d'investissements pour 2017 – 2022. La Direction de *La Colline*, le Conseil de fondation et les autorités des Communes de la région sont convaincus que ce projet répondra aux attentes de notre population et s'engagent avec enthousiasme dans les phases de préparation et de réalisation: nous vous invitons déjà à l'inauguration qui devrait avoir lieu en 2020 – 2022 !

Aujourd'hui, une première phase est en train d'être franchie : le plan partiel d'affectation (PPA) qui est actuellement mis à l'enquête publique jusqu'au 7 juin prochain. Après cette étape importante, un concours d'architecture sera lancé. Les projets devront bien sûr assurer un fonctionnement optimal de l'établissement et la meilleure qualité de vie possible pour nos futurs résidents. Il s'agira aussi, c'est très important, d'inscrire harmonieusement l'extension du bâtiment dans le paysage très sensible de Lavaux. Les travaux qui mèneront à l'obtention du permis de construire seront menés en collaboration étroite entre la Commune de Chexbres, les services de l'Etat et la Fondation *La Colline*.

Dans un esprit de transparence, nous désirons que la population de la région soit associée à cette entreprise. Une première séance d'information a réuni le mercredi 6 mai les voisins de *La Colline* ; ce sont les premiers concernés. Le projet a été présenté au public le 18 mai à la Grande Salle, par la Municipalité de Chexbres et la Fondation *La Colline*. M. Patrick Beetschen, a apporté le message du Service de la santé publique et les membres du Bureau « Plarel , architectes et urbanistes associées», ont expliqué les éléments principaux du PPA. Par ailleurs, nous portons à la connaissance du public que le site internet de *La Colline* est en gestation. Il sera accessible dès fin juin (l'adresse internet sera diffusée dès que possible ). Vous y trouverez - entre autres - toutes les informations utiles concernant l'avancement des travaux entrepris pour agrandir et embellir *La Colline*.

Notre souhait est que ce projet soit porté par toute la population.

Pour la Fondation La Colline : Dr Yves Dunant, Président & Béat Geiser : directeur